

ANTIFOAM PS 201

Agent anti-mousse en poudre

Fiche Technique Mai 2019

PRÉSENTATION

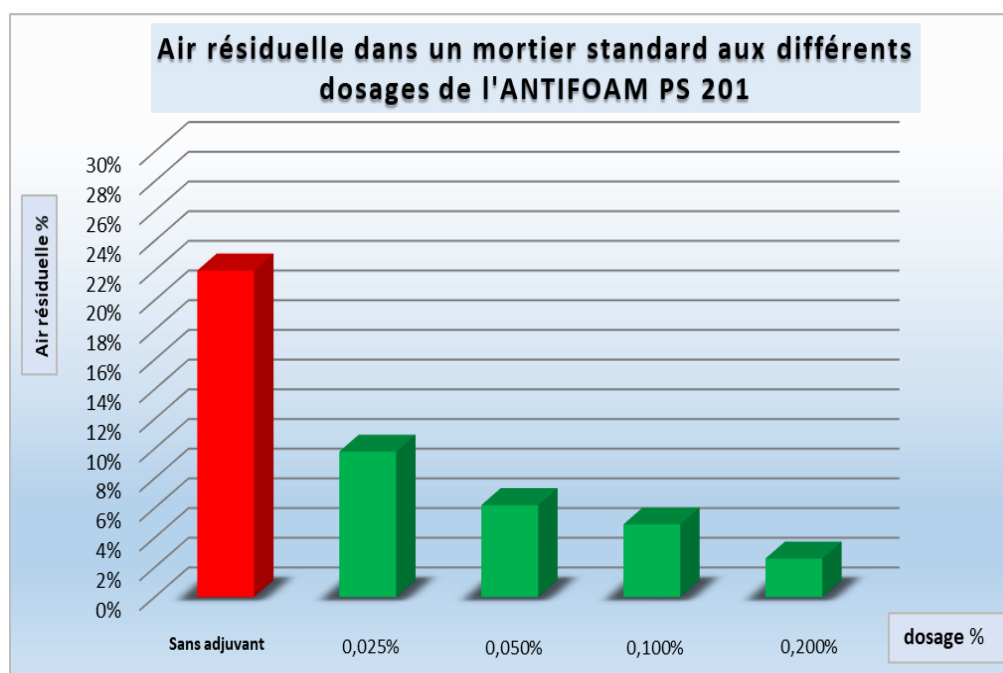
L'**Antifoam PS 201** est un agent antimousse en poudre de dernière génération pour mortiers autonivelants avec une haute teneur en polymères ou particulièrement visqueux.

CARACTERISTIQUES

L'**Antifoam PS 201** est composé d'un mélange d'huiles de silicone, huiles naturels écologiques et polymères tensioactifs sur un support minéral. Son action s'exerce dès que le mélange sec entre en contact avec l'eau, en prévenant la formation de la mousse en général et en réduisant les dimensions des bulles plus grosses même sous une forte agitation mécanique. Les composants actifs de l'**Antifoam PS 201** sont très résistants au pH très basique du ciment et ils ne sont pas biodégradables, donc ils gardent leur efficacité pendant longtemps après leur dispersion dans l'eau. L'**Antifoam PS 201** dans les mortiers autonivelants peut éliminer les bulles d'air de la surface dans des délais très courts, en donnant au produit fini un aspect parfaitement plan sans cratères superficiels.

EMPLOI

L'**Antifoam PS 201** a une formulation particulière qui a été étudiée principalement pour des mélanges autonivelants visqueux mais, en modifiant les dosages, il peut être utilisé dans un grand nombre de mortiers à base de ciment où il est nécessaire une forte réduction de l'air.



**DONNÉES
TECHNIQUES**

	Données	Méthode
État :	Poudre	Visuel
Couleur :	Blanc	Visuel
Masse volumétrique apparent :	0,530 ± 0,100 kg/dm ³	IST. 10.06
Granulométrie :	Min. 95% < 0,180 mm	IST. 10.09
Humidité :	Max. 10%	IST. 10.04
Solubilité dans l'eau :	Insoluble	IST. 10.21

DOSAGE

Le dosage suggéré de l'**Antifoam PS 201** est de 0,01 – 0,3 % sur le poids des solides, en fonction de la quantité d'air à éliminer. On peut employer des dosages différents en fonction des résultats désirés après avoir effectué des essais d'orientation.

**STOCKAGE
ET VALIDITÉ**

S'il est stocké dans un lieu sec et dans les sacs originaux parfaitement fermés, l'**Antifoam PS 201** a une validité de 12 mois de la date du document de transport. L'humidité éventuellement absorbée par le produit ne compromet pas son efficacité, mais cela rend le dosage difficile et imprécis et peut causer une distribution non homogène dans le mélange fini. On conseille donc de fermer soigneusement les sacs après chaque prélèvement.

RECOMMANDATION

L'**Antifoam PS 201** n'a pas des indications particulières concernant sa manipulation. En cas de contact avec la peau ou avec autres surfaces on l'enlève aisément avec de l'eau et du savon. On conseille d'employer les dispositifs de protection individuelle usuels. L'inhalation peut causer une irritation des premières voies respiratoires mais le trouble disparaît immédiatement avec l'interruption de sa manipulation ; on conseille donc l'emploi d'un masque anti-poussière en évitant aussi la dispersion du produit dans l'environnement. En cas de perte accidentelle il faut le ramasser à l'état sec et l'écouler dans une décharge autorisée. Pour plus d'informations consulter la fiche technique.

EMBALLAGE

Sacs en papier de 25 kg.

Ce qui est indiqué dans cette fiche technique représente le mieux de nos connaissances et de nos expériences. De toute façon on conseille d'effectuer des essais techniques préventifs. En tout cas, PENTACHEM Srl n'assume aucune responsabilité pour des dégâts ou défauts causés par l'emploi de ses produits car les conditions d'emploi ne sont pas sous son contrôle. PENTACHEM Srl informe aussi que son service technique est à la disposition de la clientèle pour tout renseignement inhérent à l'emploi correct de ses produits.